

Onze contactgegevens
Parentia Vlaanderen
vlaanderen@parentia.be
www.parentia.be

Postadres: PB 80030 - 1070 Anderlecht

aanvraag ontvangen op rijksregister dossier

Concerne : paiement de votre Groeipakket (allocations familiales) sur un compte

Bonjour

Si vous le souhaitez, nous pouvons payer votre Groeipakket (allocations familiales) sur un compte bancaire non belge. C'est plus sûr, plus rapide et en général, moins cher qu'un mandat international. Plus d'information, vous pouvez demander à votre banque.

Le Groeipakket (allocations familiales) est versé à la personne qui désigne les bénéficiaires entre eux ou à la personne qui les remplace dans la famille. Vous décidez donc ensemble sur quel compte bancaire le Groeipakket (allocations familiales) sera viré. Cela peut être un compte conjoint ou un compte au nom de l'un de vous. Si vous n'êtes pas d'accord, le Groeipakket (allocations familiales) sera payé au plus jeune.

Avec le formulaire ci-joint, vous pouvez nous fournir le numéro de compte. La partie tout en bas, doit être rempli par votre banque.

Si nous ne recevons pas le document en retour, le Groeipakket sera payé au moyen d'un mandat international.

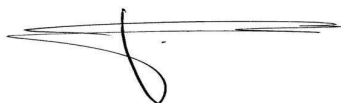
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre tous les jours ouvrables de préférence entre 9.00 et 12.00 heures, ou fixer un rendez-vous.

Vous souhaitez nous envoyer un document? Veuillez envoyer une photo ou un scan via notre formulaire de contact (<https://www.parentia.be/fr-VL/contact>) ou par email à vlaanderen@parentia.be.

Vous n'êtes pas d'accord avec la décision? Vous trouverez toutes les informations sur la manière de déposer une plainte et les possibilités de recours sur le site www.parentia.be/beroepsprocedures. Vous pouvez également recevoir ces informations par écrit si vous le souhaitez.

Pour des questions générales sur le Groeipakket et l'administration de la famille, vous pouvez également toujours consulter notre site web www.parentia.be.

Cordialement,



Votre team Parentia

Paiement de vos allocations familiales en dehors de la Belgique

1

Je soussigné(e) et

date de naissance:

Rue et numéro:

Code postal et localité:

Pays:

Je demande/nous demandons que

- le Groeipakket complet** (y compris l'allocation de naissance et la prime d'adoption)
- le supplément social** (vous en recevez la moitié pour les enfants résidant alternativement et à durée égale chez les deux parents)

soit versé sur :

- dans la zone SEPA (*) sur le compte numéro (cadre inférieur à faire compléter par votre banque !)
- IBAN:
- BIC:.....

au nom de

(*) pays faisant partie de la zone SEPA: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie.

- en dehors de la zone SEPA sur le compte numéro (cadre inférieur à faire compléter par votre banque !)
- numéro de compte:.....
- SWIFT:.....

au nom de

Date Signature de et

.....

Si vous n'avez plus accès à ce compte, informez immédiatement votre conseiller et communiquez lui votre nouveau numéro de compte bancaire.

*Déclaration de l'institution financière: voir au verso

2 Déclaration de l'institut financier

Nous confirmons que le compte numéro

dans la zone SEPA

IBAN:.....

BIC:.....

en dehors de la zone SEPA

numéro de compte:.....

SWIFT:.....

est ouvert au nom de: et

Rue et numéro:

Code postal et localité:

Pays:

et que la signature de un des allocataires suffit pour disposer du compte.

Institut financier

Nom:.....

Rue et numéro:.....

Code postal et localité:.....

Pays:.....

Cachet

Date

Signature

Parentia accorde une grande importance à la protection de vos données personnelles. Nous traitons vos données pour pouvoir payer correctement votre Groeipakket, conformément au Décret Groeipakket. Nous sommes également amenés à transmettre celles-ci à d'autres caisses et à l'agence "Opgroeien" (Kind en Gezin). Nous conservons vos données pendant toute la période durant laquelle votre enfant peut avoir droit au Groeipakket. Vous avez toujours le droit de

- consulter, rectifier ou supprimer vos données via Parentia et d'en limiter leur traitement;
- demander à Parentia de transférer vos données directement vers un autre responsable de traitement;
- déposer une plainte auprès de l'Autorité de protection des données.

Vous avez des questions ou vous souhaitez exercer vos droits en matière de traitement de vos données personnels? Contactez-nous à l'adresse ci-dessous.